

## Rendez-vous techniques sur l'enherbement du vignoble



Les viticulteurs champenois du sud de l'Aisne se sont retrouvés les 3 et 4 juillet derniers autour de quatre exemples de vignoble enherbé. Ces rendez-vous, organisés par la Chambre d'Agriculture et le CIVC, ont été l'occasion pour chacun de découvrir quatre techniques différentes de gestion du sol grâce au témoignage des vignerons participants.



Ainsi, Joël Bouré de Courtemont-Varenes a présenté son ensemble tondeuse et lame intercept de chez Boisselet. L'année n'était certes pas au binage : les outils n'avaient pas encore été utilisés en raison des pluies incessantes. Mais la précision d'action de l'effacement hydraulique des lames a pu être suivie le long des pieds de vignes, lors de cette démonstration.



Philippe Coste de Baulne-en-Brie est plus à la recherche d'un système limitant le tassement de ses sols. C'est pourquoi il est équipé de matériel léger de tonte. Ses vignes, enherbées de longue date tous les rangs, sont tondues par un Snapper. Les participants ont pu débattre sur les avantages et inconvénients de cette machine, réservée il est vrai aux vignes peu pentues. Mais les exploitants de petites surfaces apprécieront le faible investissement nécessaire.

Le lendemain, Nicolas Gratiot de Saulchery, a fait tourner sur le même enjambeur deux outils différents de bineuses intercepts de chez Boisselet : lame plate Cutmatic et disque rotatif Petalmatic. Le travail du sol de chacun des appareils a pu être mis en évidence sur deux rangs de vigne en vis-à-vis. Les autres outils dynamiques de binage présents sur l'exploitation ont pu être observés de près sous un bâtiment à l'abri du soleil.



Enfin, Michel Hoerter et Olivier Belin d'Essômes ont exposé leur vision de l'enherbement et de l'entretien du sol. Vision différente par le fait que l'un travaille mécaniquement le rang et pas l'autre. Mais vision commune par l'objectif de maintien de leur sol lors de fortes pluies. Les exploitants ont clôt la réunion, justement sur un orage mais confiants dans leur système.

Arnaud Lombard.

Chambre d'Agriculture de l'Aisne.